

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

13 septembre 2016

Date d'affichage :

26 septembre 2016

L'AN deux mille seize, le **19 septembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 13 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET, CERLES (jusqu'à la question n° 14), Mmes CHANIER (à partir de la question n° 12), CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. RESSOUCHE, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Michèle GRENET

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué

a donné pouvoir à Françoise LAFOND à compter de la question n° 15

Mme Séverine CHANIER, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 11

M. Laurent PAULET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Serge BIONNIER

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Suzanne MACHANEK

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160919-DELIB160917-DE
Date de télétransmission : 21/09/2016
Date de réception préfecture : 21/09/2016

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2016**

QUESTION N° 17

OBJET : Groupe scolaire Jean Moulin : dépôt d'autorisation de travaux pour la réfection des toitures en tuiles

RAPPORTEUR : Vincent PERGET

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement de la Ville et embellissement » qui s'est réunie le 6 septembre 2016

La Commune envisage la réfection des toitures en tuiles des 4 bâtiments constituant le groupe scolaire Jean MOULIN, rue Antoine CAUX à RIOM. Ces travaux présentent un caractère d'urgence car les tuiles datant de la construction deviennent poreuses en particulier pour l'école élémentaire.

Les travaux seront répartis en 2 phases :

- 2016 : 2 toitures de l'école élémentaire ;
- A moyen terme : 2 toitures de l'école maternelle.



Cette opération est soumise à l'obtention d'une autorisation d'urbanisme avant de commencer les travaux.

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser le Maire ou son représentant à déposer au nom de la Commune, toutes les autorisations administratives relatives aux travaux cités dans la présente délibération.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 19 septembre 2016

**Le Maire,
Président de Riom Communauté,**

signé

Pierre PECOUL